Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260126-CC_2026_18-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26/01/2026
Délibération n°18

L'an deux mille vingt-cinq, lundi vingt-six Janvier à dix-huit heures, se sont réunis, les membres du conseil communautaire de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le mardi vingt du mois de Janvier deux mille vingt-six.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	63
Présents	45
Votants	52
Vote	
Pour	52
Contre	0
Abstention	0

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Communautaire à l'exception de :
Jean-Paul GAUTIER, délégué d'Allaire, donne Pouvoir à Maryse PARIS, Bernard RYO, Maire de Béganne, donne Pouvoir à Emmanuelle LE BRUN, Karen LANSON, déléguée de Redon, donne Pouvoir à Géraldine DENIGOT, Marie-Hélène BUSSON, déléguée de Saint-Nicolas-de-Redon, donne Pouvoir à Albert GUIHARD, Serge BESNIER, délégué de Guémené-Penfao, donne Pouvoir à Jacques LEGENDRE, Pierrick LE BOTERFF, Maire de Saint-Vincent-sur-Oust, donne Pouvoir à Didier GUILLOTIN, Alexis MATULL, Maire de Saint-Jean-la-Poterie, donne Pouvoir à Fabienne COTTAIS, Jany LE BEL, déléguée de Saint-Jean-la-Poterie, Nathalie BERTY, déléguée de Sixt-sur-Aff, Marie-Laure PONDARD, déléguée de Bains-sur-Oust, Marzhina BILLON, déléguée d'Avessac, Laetitia BARREAU, déléguée de Fégréac, Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, Rémi BESLE, délégué de Plessé, Denis HUET, délégué de Rieux, Nadège NIEL, déléguée de Saint-Vincent-sur-Oust, René RIAUD, Maire de Sixt-sur-Aff, Daniel MAHE, Maire de Saint-Just

Secrétaire de séance : Jean-Luc LEVESQUE

AFFAIRES GENERALES ET ADMINISTRATION – CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE 2023-2028 ENTRE LE DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE ET REDON AGGLOMERATION – VOLET INVESTISSEMENT – PROGRAMMATION 2025

Annexe : Volet Investissement Programmation 2025 du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2023-2028

La présente délibération a pour objet d'approuver la programmation 2025 au titre du volet investissement du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2023-2028

Rapport de Monsieur Daniel BARRE, Vice-président,

Depuis 2006, le Département d'Ille-et-Vilaine établit un contrat pluriannuel avec REDON Agglomération afin de soutenir des projets locaux. Cette contractualisation contribue à la réalisation de projets communaux et intercommunaux d'envergure sur le territoire.

Avec une enveloppe globale de plus de 80 millions d'euros à l'échelle départementale pour la période 2023-2028, en hausse de 10% par rapport à la génération précédente, le Département d'Ille-et-Vilaine confirme son engagement fort en faveur des solidarités humaines et territoriales.

Le contrat intercommunal entre REDON Agglomération et le Département d'Ille-et-Vilaine, pour cette période, est doté d'une enveloppe de 5 310 705 €. Cette nouvelle génération, en cours de construction, comprend un volet investissement qui s'élève à 4 051 677 €, dont 405 168 € pour la bonification, et un volet fonctionnement doté d'1 259 028 €.

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260126-CC_2026_18-DE

Au titre de l'investissement, suite au comité de pilotage du 9 décembre 2025, l'enveloppe financière mobilisée pour l'année 2025 s'élève à 608 334 €. Répartie selon le tableau annexé à la présente délibération, l'enveloppe représente 15 % de la dotation investissement (hors bonification).

Opération	Maître d'ouvrage	Montant de subvention proposé en Copil
Création de 2 logements sociaux dans le cadre de la rénovation d'un bâtiment en commerce multiservices et en logements	Commune de Bruc-sur-Aff	20 000,00 €
Création d'un logement social dans le cadre de la rénovation bâtiment en commerce multiservices et en logement	Commune de Sainte-Marie	10 000,00 €
Aménagement d'une voie verte à la Croix Mahé	Commune de Bains-sur-Oust	40 000,00 €
Aménagement piéton du Chemin sous la marée	Commune de Redon	30 000,00 €
Réhabilitation du patronage en salle de spectacle	Commune de Bains-sur-Oust	230 000,00 €
Réhabilitation du multi-accueil la Barbotine	REDON Agglomération	200 000,00 €
Extension de la maison de santé	Commune de Pipriac	45 000,00 €
Études préalables à la construction d'une réplique du Printemps	Amarinage	3 000,00 €
Signalétique d'information et d'interprétation et aménagements sur le site de l'île aux Pies	Office du Tourisme	21 000,00 €
Construction d'une passerelle de franchissement de la Vilaine entre Redon et Saint-Nicolas-de-Redon, l'infrastructure vise à sécuriser et favoriser les mobilités douces	Ville de Redon	214 334,00 €

VU la délibération CC_2023_18 du Conseil communautaire du 30 janvier 2023 approuvant la désignation des membres du comité de pilotage, instance de gouvernance du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2023-2028 ;

CONSIDERANT les projets déposés au titre du volet investissement pour la programmation 2025 du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale ;

CONSIDERANT la proposition d'attribution de l'enveloppe pour la programmation 2025 établie à l'issue du Comité de pilotage réuni le 9 décembre 2025.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **d'approuver la programmation 2025 au titre du volet investissement du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2023-2028 ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette décision, et notamment la notification de la présente délibération au Département d'Ille-et-Vilaine pour inscription de la maquette financière à la prochaine commission permanente en vue de l'attribution effective des subventions.**

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 52 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance le 26/01/2026

Le Secrétaire de séance,
Jean-Luc LEVESQUE

REDON Agglomération
3 Charles Sillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34

Le Président,
Jean-François MARY